Id de l'acheteur - Buyer ID 052ml N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

File No. - N° du dossier 052ml.F2599-175125

ANNEXE « B », BASE DE PAIEMENT

1.0 ENSEMBLES DE FÊNETRE (BIENS SEULEMENT)

Le prix unitaire ferme est en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, rendu droits acquittés (DDP Incoterms 2000) à destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens. Le prix unitaire ferme inclus tous les frais de mise en caisse, de manutention, de matériel d'emballage, des droits de douane canadiens, des taxes d'accise, de transport, de courtage et de TPS à l'importation.

Le prix unitaire ferme inclus tous les coûts de toutes certifications et livrables pertinents détaillées en l'annexe « A », Énoncé des travaux.

N° DE L'ARTICLE	N° DE LA FENÊTRE	N° DU CADRE	EMPLACEMENT	EMSEMBLE À LIVRER	UNITÉ DE DISTRIBUTION	PRIX UNITAIRE FERME
1	47	58	À l'arrière du navire, intérieur, la plupart des fenêtres	1 vitre	ENSEMBLE	
2	48	58	ARRIÈRE	2 vitres Joints	ENSEMBLE	
3	49	58	ARRIÈRE	1 vitre	ENSEMBLE	
4	50	58-60	CÔTÉ BÂBORD	1 vitre	ENSEMBLE	
5	51	60-64	PARTIE SUPÉRIEURE BÂBORD à proximité des transmetteurs d'ordres	3 vitres Joints	ENSEMBLE	
6	53	AVANT DE LA TIMONERIE	AVANT	1 vitre Joints 1 hublot Speich AC38S.H ou un hublot tournant équivalent avec entraînement et commande	ENSEMBLE	
7	54	AVANT DE LA TIMONERIE	AVANT	1 vitre	ENSEMBLE	
8	56	AVANT DE LA TIMONERIE	AVANT	1 vitre	ENSEMBLE	

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID 052ml N° CCC / CCC No / N° VME - EMS

File No. - Nº du dossier

F2599-175125	nt - Client Ref. No.	052ml.F2599-		./ N° VME - FMS		
N° DE L'ARTICLE	N° DE LA FENÊTRE	N° DU CADRE	EMPLACEMENT	EMSEMBLE À LIVRER	UNITÉ DE DISTRIBUTION	PRIX UNITAIRE FERME
9	59	60-64	PARTIE SUPÉRIEURE TRIBORD à proximité des transmetteurs d'ordres	3 vitres Joints	ENSEMBLE	
10	60	58-60	CÔTÉ TRIBORD	1 vitre	ENSEMBLE	
11	61	58	ARRIÈRE	1 vitre	ENSEMBLE	
12	62	58	ARRIÈRE	2 vitres Joints	ENSEMBLE	
13	63	58	Δ R RIÈRE	1 vitro	FNSFMRIF	

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. F2599-175125/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No.

F2599-175125

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

 $\begin{array}{c} \text{Id de l'acheteur } \text{-Buyer ID} \\ 052ml \end{array}$

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier 052ml.F2599-175125

52ml.F2599-175125

N° DE L'ARTICLE	N° DE LA FENÊTRE	N° DU CADRE	EMPLACEMENT	EMSEMBLE À LIVRER	UNITÉ DE DISTRIBUTION	PRIX UNITAIRE FERME
26	80	AVANT DE LA TIMONERIE	PARTIE INFÉRIEURE AVANT	1 vitre	ENSEMBLE	
27	81	AVANT DE LA TIMONERIE	PARTIE INFÉRIEURE AVANT	1 vitre	ENSEMBLE	

1.1 COÛT DU TRAVAIL DE GABARIT

Le prix ferme est en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, excluant tous frais de déplacement et de subsistance.

Le prix ferme inclus tous les coûts de toutes heures de travail, joints et autres matériels, inspections, essai, et livrables pertinents détaillées en l'annexe « A », Énoncé des travaux.

NO. DE	DESCRIPTION	PRIX FERME
28	Travail de gabarit des fenêtres existantes entre le 4 octobre 2017 et le 16 octobre 2017, en accordance avec l'annexe « A », Énoncé des travaux, SANS tous frais de déplacement et de subsistance. Inclus toutes heures de travail, joints et autres matériels, inspections, essai, et livrables pertinents détaillées en l'annexe « A », Énoncé des travaux.	

2.0 SERVICE POUR LA REMISE ET INSTALLATION DES FÊNETRES (SERVICE OPTIONNEL SEULEMENT)

Le prix ferme est en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, excluant tous frais de déplacement et de subsistance.

Le prix ferme inclus tous les coûts de toutes inspections, essai (incluant le coût de l'inspecteur de SMTC pour l'essai avec un tuyau), certifications et certificats, matériels et livrables pertinents détaillées en l'annexe « A », Énoncé des travaux.

NO. DE L'ARTICLE	DESCRIPTION	PRIX FERME
29	La remise des fenêtres existantes, et l'installation des ensembles des nouvelles fenêtres durant une période continue de six (6) semaines calendaires entre le 1 juin 2018 et le 30 septembre 2018, en accordance avec l'annexe « A », Énoncé des travaux, SANS tous frais de déplacement et de subsistance. Inclus toutes inspections, essai (incluant le coût de l'inspecteur de SMTC pour l'essai avec un tuyau), certifications et certificats, matériels et livrables pertinents détaillées en l'annexe « A », Énoncé des travaux.	

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. F2599-175125/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. F2599-175125

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $052ml \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier 052ml.F2599-175125

3.0 FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SUBSISTANCE

Le coût estimatif est en dollars canadiens, incluant les taxes applicables et en respectant la Directive sur les voyages du Conseil national mixte. Le profit et les frais administratifs généraux sur les frais de déplacement ne sont pas permis.

Le coût estimatif pour les frais de déplacement et de subsistence inclus le temps de déplacement, les repas, l'hébergement, la location de véhicule (si applicable), le kilométrage de véhicule (si applicable), et le tarif d'avion / tarif ferroviaire / tarif d'autobus / autres frais de transport (si applicable).

3.1 PÉRIODE DU TRAVAIL DE GABARIT

NO. DE L'ARTICLE	DESCRIPTION	COÛT ESTIMATIF
30	Tous frais de déplacement et de subsistance, du lieu d'affaires du soumissionnaire à la Base de la Garde côtière de Prescott, pour effectuer toutes exigences du travail de gabarit sur place des toutes fenêtres requises de la timonerie entre le 4 octobre 2017 et le 16 octobre 2017, en accordance avec l'annexe « A », Énoncé des travaux.	

3.2 SERVICE POUR LA REMISE ET INSTALLATION DES FÊNETRES (SERVICE OPTIONNEL SEULEMENT)

D. DE RTICLE	DESCRIPTION	COÛT ESTIMATIF
3 I	Tous frais de déplacement et de subsistance, du lieu d'affaires du soumissionnaire à la Base de la Garde côtière de Prescott, pour effectuer toutes exigences du service optionnel pour la remise des fenêtres existantes et l'installation des ensembles des nouvelles fenêtres durant une période continue de six (6) semaines calendaires entre le 1 juin 2018 et le 30 septembre 2018, en accordance avec l'annexe « A », Énoncé des travaux.	